



Mairie de Jougne



DÉPARTEMENT DU DOUBS

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le treize mars deux mille dix-neuf à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Denis POIX-DAUDE.

Étaient Présents : Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Jérôme CORDIER, Isabelle ANDREZ, Marie-Pierre ROUDEAU, Thierry LABRIET parti à 20h57, Gérald GRESSET, Luc VEROT, Jean-François VEILLET, Josette TAMBURINI, Anne-Elisabeth SAUVAGE.

Absents : Pascal DECHASSE, Marie-Christine POIX, M. MOREL Michel

Excusés : Michel MOREL donne procuration à Jean-François VEILLET

Secrétaire de Séance : Jérôme CORDIER

Monsieur le Maire déclare le conseil municipal ouvert à 20h30.

Thierry Labriet demande que soit ajouté l'observation suivante sur le compte-rendu du 13/02/2019 concernant l'association Jougne Pétanque : « demande de réalisation d'un local pour la pétanque, recherche d'un terrain qui permette à ce local d'être pérenne, le terrain actuel étant greffé d'un emplacement réservé ».

De plus, il serait bien de mettre à jour le papier à entête avec les nouveaux logos (CCLMHD/CITES BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE) et de modifier le nom du canton à savoir FRASNE au lieu de MOUTHE.

Monsieur le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : choix des entreprises forestières

1/ PROGRAMME DE TRAVAUX EN FORET

Monsieur Jean-François VEILLET, conseiller municipal, présente aux membres du conseil municipal l'ensemble des devis ayant trait au programme de travaux sylvicoles pour l'année 2019.

Il est proposé de valider les devis suivants :

- **Devis n°19-844008-00306184/13778 d'un montant de 17 932.27 € HT pour travaux sylvicoles :**
Travaux sylvicoles : parcelles 21/ 239 - Nettoiement : parcelle 58/16/17/303
- **Devis n°19-844008-00306189/13778 d'un montant de 860 € HT pour montage du dossier correspondant aux travaux d'infrastructures forestières pour un montant estimé de 5 125 € HT**
Création de pistes et places de dépôt : 250 ml de pistes parcelle 35 - 100 ml de piste parcelle 40- création de place parcelle 40

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

2/ MOTION DE SOUTIEN AUX URGENCES DE PONTARLIER

Denis POIX-DAUDE, maire de Jougne expose la situation préoccupante du service d'urgences de Pontarlier.

Le conseil municipal de la commune de Jougne a pris connaissance du malaise et des problèmes d'organisation du service des URGENCES du CHI de Haute-comté de Pontarlier, que les administrés de notre commune peuvent être appelés à fréquenter. Une motion de soutien est proposée afin de demander des moyens financiers et d'apporter soutien au personnel afin que ce service puisse fonctionner normalement

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

3/ TRAVAUX SUR RESEAU D'EAU POTABLE – LES TAVINS -

Daniel GRAF, adjoint au maire, informe l'assemblée délibérante des travaux d'assainissement engagés par la CCLHMD sur le hameau des Tavins.

Une réunion d'information au public est prévue le jeudi 14 mars à 20 heures à la salle des fêtes de Jougne

Il propose que la commune de Jougne effectue des travaux de renforcement d'eau potable de concert avec la CCLMHD.

Le montant des travaux est estimé à 125 000 €.

Une demande de subvention sera demandée au Conseil Départemental et à l'agence de l'eau.

Il est évoqué le problème de nuisances que cela va provoquer sur le trafic de la RN57.

Thierry LABRIET quitte l'assemblée à 20h57 pour raison personnelle.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE



1 place de la Mairie 25370 JOUGNE - TÉL. 03 81 49 11 75 - FAX 03 81 49 21 16

accueil@mairiedejougne.fr

© Imprimerie CF 904253040 - Poncelet / 03 81 45 49 83 / Carrière Imprim'Vert



4/ CREDITS D'INVESTISSEMENT POUR TOUS LES BUDGETS

Madame Danièle BIESSE, adjointe rappelle la délibération 2018-11-03 votée le 24/10/2018 et explique à l'assemblée la nécessité de voter cette mesure pour **tous les budgets de la commune de Jougne** conformément à l'article L.1612-1 du CGCT.

Le conseil municipal, l'exposé de l'adjointe entendu, et après en avoir délibéré, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts et ceci pour tous les budgets de la commune de Jougne.

DELIBERATION VOTEE AL'UNANIMITE

5/ AIDE FINANCIERE POUR VOYAGES SCOLAIRES

Madame Danièle BIESSE, 1^{ère} adjointe rappelle la délibération N°2016-02-01 concernant l'aide financière pour voyages et sorties scolaires à savoir :

« Vote sur la base d'une subvention de 7 € par élève par jour de sortie scolaire ou par jour de voyage scolaire. »

Afin d'honorer certaines dépenses avant le vote du budget 2019, il est proposé de compléter cette délibération par la mention « avant le vote du budget 2019 ».

DELIBERATION VOTEE AL'UNANIMITE

6/ DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AAPPMA

Isabelle ANDREZ, adjointe au maire, rappelle la demande de subvention de l'association AAPPMA.

Le courrier de l'AAPPMA fait état de la forte mortalité des truites (vidage du grand étang) puis sécheresse et vidange du petit étang. L'objectif de l'AAPPMA serait une action de repeuplement.

L'association a fourni son bilan comptable 2018.

Compte-tenu des circonstances climatiques de cet été, Le conseil municipal propose une aide exceptionnelle d'un montant de 500 €

DELIBERATION VOTEE AL'UNANIMITE

7 - CHOIX DES ENTREPRISES FORESTIERES

Jean-François VEILLET, conseiller municipal, fait état de la consultation d'entreprises forestières qui a eu lieu le 28/02/2019, organisée par l'U.T de Labergement Sainte Mairie.

2 lots sont concernés pour la commune de Jougne à savoir :

Lot 3 : 900 m3

Lot 4 : 900 m3

Il propose de confier pour les 3 années à venir (2019/2020/2021) l'exploitation de l'ensemble des coupes :

Lot 3 : Entreprise HAUT-DOUBS FORET SARL

Lot 4 : Entreprise GIROD FORET SARL

Ces deux lots étant équitablement répartis pour un volume de 900 m3 chacun.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

INFORMATIONS DIVERSES

Proposition d'éclairage public : plan quinquennal de prévu pour renouveler l'EP. Travaux prévu rue du Baland – choix du modèle de luminaire,

Demande du primeur du Mt d'Or : avis défavorable à la demande de M. Vandenameele.

Courrier de l'association Jougne Pétanque : lecture du courrier.

Loyer du Garde ONF : réponse de la trésorerie – pas de possibilité de participer au loyer d'un agent ONF – JF VEILLET a trouvé 3 appartements à louer de 400 € à 600 € de location mensuelle. Ou autre solution : réaménager un appartement dans l'ancienne école de la Ferrière.

Spectacle du 13 juillet 2019 : La salle des fêtes sera utilisable dans son état normal pour le spectacle, un courrier sera fait en ce sens à l'association du 13 Juillet. En fonction du résultat de l'appel d'offres, seuls les travaux de chauffage, ventilation pourront être réalisés avant juillet 2019.

Réunion du 12 avril en sous-préfecture concernant le projet Eoliens

Réunions à programmer avec :

Monsieur Girard pour projet Piquemiette

ATAC

La séance est levée à 22H48

La secrétaire de séance,

Jérôme CORDIER



Fait à Jougne, le 13 mars 2019

Le Maire,

Denis POIX-DAUDE

